



PROCURATION

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'assemblée générale, vous avez la possibilité de voter par procuration en remplissant le présent formulaire.

Veillez remplir les champs ci-après :

Je soussigné(e)..... donne pouvoir à
..... pour me représenter et prendre part aux votes
en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association KPsens qui aura lieu le samedi 10 mai
2025 au tiers-lieu du Vallon d'Aïga au 2 chemin du col d'Ussat 09400 Ornolac Ussat les Bains.

Date et signature

*Les formulaires de procuration sont à renvoyer
Soit par courriel à contact@kpsens.com
Soit en les déposants directement au bureau de Kpsens :
2 chemin du col d'ussat, 09400 Ornolac ussat les Bains
Avant le 9 mai 2025